

COMMUNIQUÉ DE PRESSE / COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'AMF exprime sa solidarité à l'égard des victimes des incendies dans l'Aude et se tient à la disposition des maires

Alors que la lutte contre les incendies dans l'Aude se poursuit, l'Association des maires de France et des présidents d'Intercommunalité (AMF) suit activement la situation en lien avec Éric Menassi, maire de Trèbes et président de l'Association des maires de l'Aude, et les élus locaux.

Les dégâts sont importants et l'AMF adresse toutes ses pensées aux victimes.

L'action exemplaire et salubre des pompiers professionnels et volontaires, des organismes de secours et des associations agréées de sécurité civile se poursuit pour lutter contre les flammes et venir en aide aux personnes dans le besoin. L'AMF leur adresse son plein soutien.

Les maires sont toujours en première ligne pour faire face à ces situations de crises, qui se multiplient. D'abord pour faciliter l'action des secours et pour répondre aux interrogations et aux inquiétudes légitimes des habitants. Puis pour organiser la solidarité entre les habitants et les secours, qui est actuellement remarquable dans l'Aude. Enfin, lorsque la crise est passée, pour mener dans la durée le travail de reconstruction, en lien avec les assureurs.

Depuis 2022, à l'initiative du président Lisnard, l'AMF a mis en place un groupe d'élus et de techniciens, coprésidé par Éric Menassi et Sébastien Leroy, maire de Mandelieu-la-Napoule, qui travaille sur la problématique des risques et des crises. Un programme de sensibilisation, d'accompagnement et de conseils des élus locaux a été initié avec des déplacements sur le terrain pour échanger sur les dispositifs existants et améliorer la réaction des pouvoirs publics.

Par ailleurs, à la demande de l'AMF, une mission gouvernementale a été confiée à Alain Chrétien, maire de Vesoul, et Jean-Yves Dagès, ancien président de Groupama pour apporter des solutions aux difficultés assurantielles que rencontrent les collectivités, face à l'accroissement des crises que les collectivités ne peuvent assumer seules, ce qui a donné lieu à des avancées.

L'AMF apportera tout le soutien nécessaire, dans la durée, aux maires de l'Aude qui en expriment le besoin.